

# LES SIÈGES



**Pour vous informer sur nos projets, nos actions, nous vous invitons sur :**

- Internet : [www.lessieges.fr](http://www.lessieges.fr)
- Facebook
- PanneauPocket
- Vitrine de la mairie
- Vitrine de la place
- Tous vos élus sont disponibles et à votre écoute
- Et ce nouvel album journal.

Permanences du secrétariat de mairie :  
Mardi de 9h à 11h30 et vendredi de 16h30 à 18h30

Téléphone : 03.86.96.85.34  
Mail : [mairie-les-sieges@wanadoo.fr](mailto:mairie-les-sieges@wanadoo.fr)

Communauté de Communes de la Vanne et du  
Pays d'Othe : [www.ccvanpayssothe.fr](http://www.ccvanpayssothe.fr)



J'ai le plaisir de vous rendre compte des actions qui ont été menées ou actées. Je ne peux les exposer en quelques lignes, ce journal en sera la synthèse.

Meilleurs vœux 2023, que vos attentes puissent se réaliser avec une bonne santé.

Merci et félicitations à l'équipe d'élus, au secrétariat et personnels qui œuvrent pour votre satisfaction.

Au plaisir de vous rencontrer.

Le Maire

Antoine BARBIRATI

**Vous êtes invités le 28 janvier 2023, à 18h30, à la salle des fêtes, à l'occasion des Vœux du Maire, pour le plaisir du verre de l'amitié.**

## Rénovation thermique de la mairie :

Projet en suspens en attendant de connaître les engagements financiers de l'assainissement.

Toutefois le remplacement de la chaudière et la réfection de la toiture sont envisagées.

## Assainissement :

Prochainement, les habitants ayant des installations polluantes seront invités à une réunion pour envisager leur mise en conformité.



## L'étang :

Les travaux sont suivis par le Syndicat des Eaux.

La plateforme d'accès pompiers et les terrassements paysagers sont prêts à être mis en œuvre.

## Equipement :

- Un coffret de prises a été installé sur la place pour les besoins des activités et les marchés,
- Remplacement des panneaux électoraux,
- Installation d'une table de pique-nique sur la place,
- Faubourg Tirat : Changement tuyauterie et regards pour l'évacuation du pluvial,
- Réparation de la vanne de la source,
- Stabilisation rue de la Tournelle Blanche et socle des conteneurs.



## Fleurissement :

Les membres du concours « villages fleuris » ont apprécié nos présentations en 2021 et 2022.



Plantation de 3000 crocus.





## Festivités :



Feu d'artifice



**13 juillet :** Repas convivial



Fête de la musique, sur gazon avec votre panier  
Soirée dansante



## Repas des anciens :

Le plaisir des retrouvailles



## Marché de Noël :

Les enfants accompagnés sont photographiés avec le Père Noël.

Des stands tenus par les artisans locaux et les associations.

Une deuxième année avec succès.



## Commerces :



Merci à l'épicerie multiservice d'assurer la distribution du pain, un service de proximité avec des produits de qualité

Reprise de la boulangerie, une transition pas facile pour permettre au repreneur du bail d'organiser sa mise en place. Son activité et sa première fournée sont programmées début mars. Nous organiserons une publicité festive pour son ouverture.

L'ouverture de la boucherie n'est pas encore d'actualité

## Marché du Vendredi :

3 possibilités pour remplir votre panier :

- Fruits et légumes
- Poissonnerie
- Rôtisserie boucherie charcuterie traiteur



## Bois des Sièges :

Forêt de 387 ha gérée et suivie par l'ONF.

Les entretiens réalisés par notre responsable forêt permettent une grande économie.

70 affouagistes sont inscrits cette année sous l'organisation de Philippe Chevalier

Merci aux chefs de dizaine : Philippe Chevalier – Hervé Marandel – Fabrice Gourreau – Pierre Perrigault – Patrick Charnay qui suivent les coupes dans le respect du planning et des normes de sécurité.



## Associations :

Adhérez aux assos. Rejoignez les dévoués bénévoles

APPS : Sabrina CHEMOLLE

Gymnastique volontaire Siégeoise : Josette DUPUIS

Amicale Siégeoise : Yann BOURIN

Association de Chasse de Les Sièges : Christian CHATELAIN

Plaisir de lire de Vareilles : Aline Clément

Diverses activités vous sont proposées en cours d'année, lotos, concours de cartes, vide greniers...

Merci d'y participer pour les encourager.





### Elections complémentaires partielles :

Suite à des démissions, 2 tours de scrutin ont permis à 4 candidats d'être élus :

M. BOURNONVILLE Gérald, M. BUIS François, M. FONTAINE Raymond et M. LANGLOIS Didier.

Nous les félicitons et les accueillons avec plaisir.

Bienvenue dans notre équipe municipale.

### Recensement :

Mme Coralie PUGLIESI est votre agent recenseur.

Merci de suivre la programmation de ses contacts et du rendu des renseignements.



### Commémorations :

Moments de mémoire.



## Etat civil

### Naissances :

DIERS Livia 20/01/2022  
 PADOVAN Mia 27/02/2022  
 MORIGNOT KROL Thyana  
 30/03/2022  
 MARTINS Maylone 10/07/2022

### Mariages :

MASSON Teddy et PETRYNA Cécile  
 28/05/2022  
 BOURNONVILLE Gérald et VICTOIRE  
 -FERON Alexandra 28/05/2022  
 FOUQUIER Olivier et GUISON  
 Nathalie 04/06/2022  
 BONNARD Pierre-Yves et VERILHAC  
 Ophélie 30/07/2022

### Décès :

GARNIER Rose 24/01/2022  
 LOUTREUIL Eric 19/10/2022  
 KONYK Olga 11/11/2022  
 SAUSSIÉ Marcel 02/12/2022

### Je respecte mes voisins,

J'effectue mes travaux de jardinage et bricolage bruyants :

Les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30

Le samedi de 9h à 12h et de 14h30 à 19h

Le dimanche et jours fériés de 10h à 12h et de 16h à 18h,  
par Arrêté Préfectoral du 21/12/2006,

Je fais taire mon chien quand il aboie, je ne le laisse pas divaguer et je ramasse ses déjections sur la voie publique, des « toutounettes » ont été disposées sur la place de l'église,

Je baisse le son musical et le niveau de parole, après 22h, quand je reçois des amis en extérieur, si la fête est exceptionnelle, je préviens mes voisins.

Et si nous vivions  
ensemble !

Nos droits...Nos devoirs...



### J'entretiens les abords de ma maison,

Je taille les haies et les arbres en bordure de ma propriété,

Je ne dépose rien sur le trottoir et la voie publique, je dois laisser libre la circulation des piétons et des véhicules,

Je sors ma poubelle le jour ou la veille au soir du ramassage et la rentre le jour même, après la collecte, selon la délibération 50-2017 de la CCVPO, un agent est habilité à verbaliser,

Je tiens en état de propreté mon trottoir, je tonds la pelouse ou je désherbe, je ramasse les feuilles quand il y en a et l'hiver, je déneige et fais fondre la glace pour éviter tout risque de chute,

Je stationne ma voiture dans ma cour, quand c'est possible, les trottoirs et les rues ne sont pas larges. J'évite de gêner les piétons, la visibilité routière, la collecte des poubelles et le balayage trimestriel. J'évite, également, le vol et les dégradations occasionnés aux véhicules stationnés sur la voie publique, plusieurs cas ont été recensés sur la commune.

Chien, chat, mais aussi furet : tous ces animaux de compagnie doivent être identifiés, c'est-à-dire enregistrés dans le fichier national d'identification des carnivores domestiques en France. Ce fichier est géré par la société I-cad, placée sous délégation du ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation.

### Il est obligatoire d'identifier son animal de compagnie :

-Pour les chiens : l'identification doit être effectuée avant l'âge de 4 mois ;

-Pour les chats : l'identification doit être effectuée avant l'âge de 7 mois. Cette obligation est également valable pour tous les spécimens nés après le 1er janvier 2012.

A défaut, les maîtres encourrent jusqu'à 750 euros d'amende